

La Suède, pays avancé sur le plan technologique et doté d'une industrie axée sur les exportations, est l'un des plus dévoués protecteurs de l'environnement de la planète. Ce petit pays (9 millions d'habitants) joue depuis longtemps le rôle de chef de file en protection de l'environnement, plus précisément depuis 1969, lorsqu'il a adopté sa première loi sur l'environnement.

La protection d'un marché

Avec l'entrée en vigueur du Code de l'environnement (qui a mis à jour la Loi sur l'environnement) le 1^{er} janvier 1999, l'adoption par la Suède de 15 objectifs de haute qualité de l'environnement, les polices environnementales ont désormais toute la rigueur de la législation suédoise. Les Suédois ont accordé une attention particulière à la présentation des rapports sur l'environnement, aux certifications ISO 14000, aux systèmes d'éco-étiquetage. En fait, les instruments économiques qui étaient auparavant les principaux moteurs de croissance du secteur suédois de l'environnement, ont été ces dernières années progressivement remplacés par des engagements de la part des industries et la sensibilisation des consommateurs.

Lutter à la suédoise

Les points forts de l'industrie suédoise de l'environnement ont toujours été la lutte contre la pollution des eaux usées et la lutte contre la pollution atmosphérique, mais le pays tourne maintenant son attention vers la réglementation des décharges. L'incinération, le 1^{er} janvier 2001, d'une taxe sur la décharge, a déjà donné lieu à une augmentation du recyclage et de l'incinération des matériaux et du compostage des déchets. À compter du 1^{er} janvier 2002, il ne sera plus permis de mettre aux décharges des déchets combustibles et, après 2002, les décharges ne seront plus autorisées à accepter des déchets organiques. « Les systèmes fondés sur le principe de responsabilité du producteur » sont maintenant en place pour des produits comme les matériaux d'emballage.



LE SERVICE DES
DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
DU CANADA

Au service des entreprises canadiennes à l'étranger

Contactez-nous à www.infoexport.gc.ca

Produits de consommation

Vos contacts sectoriels aux États-Unis



Los Angeles Carl W. Light

Agent commercial
Consulat général du Canada
Los Angeles, Californie
T : (213) 346-2756
F : (213) 346-2767

Minneapolis Dana S. Boyle

Agente commerciale
Consulat général du Canada
Minneapolis, Minnesota
T : (612) 332-7486, poste 3358
F : (612) 332-4061

New York John McCabe

Agent commercial
Consulat général du Canada
New York, New York
T : (212) 596-1657
F : (212) 596-1793

Seattle Doug McCracken

Agent commercial
Consulat général du Canada
Seattle, Washington
T : (206) 770-4080
F : (206) 443-9735

Washington, D.C. Amanda McNaughton

Déléguée commerciale
Ambassade du Canada
Washington, D.C.
T : (202) 682-7746
F : (202) 682-7619



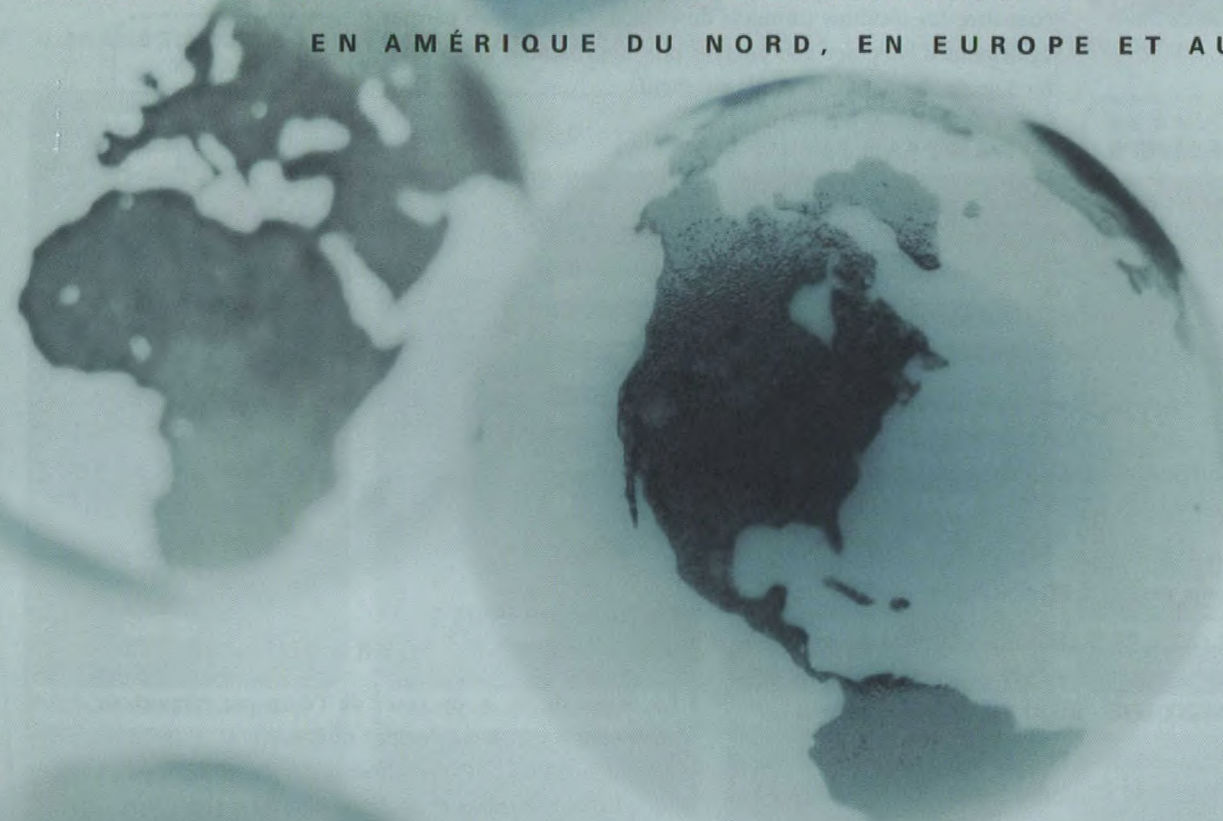
Le Service des délégués commerciaux aide les sociétés novices ou expérimentées qui ont étudié et choisi leurs marchés-cibles.

KPMG



CHOIX CONCURRENTIELS

COMPARAISON DES COÛTS DES ENTREPRISES
EN AMÉRIQUE DU NORD, EN EUROPE ET AU JAPON



SUPPLÉMENT CANADEXPORT

POUR EN APPRENDRE D'AVANTAGE, TOURNER LA PAGE →

Supplément réalisé par KPMG